

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie

Province de Namur

Parc du Château d'Arville

Auteur(s) : Nathalie de Harlez et l'Institut du Patrimoine wallon

Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie
Province de Namur
Parc du Château d'Arville

Nom du jardin	Parc du Château d'Arville
Date de création	première moitié du XVIII ^e siècle; début du XIX ^e siècle
Province	Namur
Arrondissement	Namur
Commune	Gesves
Coordonnées	Chemin d'Arville, 30 ; 5340, Arville ;
Localisation	Latitude : 50.4256574 Longitude : 4.9945933000000196

Historique

Le château d'Arville, avec la terre seigneuriale qui lui est jointe, appartient au XVII^e siècle à la Maison de Maillen puis passe par alliance à celle de Haultepenne qui la conserve jusqu'au début du XIX^e siècle. Remarquablement situé sur un versant couvert de prairies et de bois, le complexe bâti est constitué de bâtiments élevés entre le XVII^e et le XIX^e siècle et groupés en L autour d'une terrasse-jardin. Celle-ci occupe l'ancienne cour intérieure de ce qui formait initialement un quadrilatère flanqué de tours d'angle, dont ne subsistent aujourd'hui que le corps de logis tourné vers le sud (1616-1618) et la tour sud-est isolée. Au XVII^e siècle, le corps de logis est agrandi de deux ailes latérales symétriques. L'aile droite est ornée d'un large cartouche portant les armoiries et la date Haultepenne-Woelmont 1762. Trois anciennes remises à voitures murées forment retour. L'aile ouest, implantée perpendiculairement, est élevée au XIX^e siècle en copiant l'ordonnance des remises à voitures du XVIII^e siècle et percée d'un portail central. Les deux tours qui l'encadrent sont rénovées à la même époque. L'ensemble bâti forme actuellement un U encadrant une large terrasse-jardin correspondant à l'ancienne cour intérieure du quadrilatère. Une ferme du XIX^e siècle complète le complexe à l'est. Déjà au XVIII^e siècle, « on y voit un grand jardin des plus propres, isolé par quatre grands chemins, fermé d'une haie vive artistement taillée et embéli de jolis Cabinets. Sa principale Alée aboutit à une Barrière à jour, et se continuë dans une Alée de charmille taillée à haut vent, qui n'a pas moins de trois cens-cinquante piés de longueur sur dix de large. Elle est coupée par une Avenuë, formant avec celle du Jardin et de charmille [sic] une croix (...) On y voit de très beaux Vergers, plantés des meilleurs arbres fruitiers » (DE SAUMERY Pierre-Lambert, *Les délices du Pais de Liège*, Liège, 1744). Les jardins actuels occupent, d'une part, la grande terrasse ouest de cet ancien jardin régulier où seuls quelques grands arbres (mélèzes et séquoias) animent une longue surface gazonnée et, d'autre part, la terrasse précédant le corps de logis du château. Depuis celle-ci, sobrement plantée, on découvre une large perspective sur les pâtures occupant le vallon et sur une grande surface d'eau creusée au début du XIX^e siècle. Façonnée à la manière d'un lac naturel, celle-ci s'élargit avec une certaine ampleur vers le sud où sa berge la plus longue cotoie une haute frange arborée au caractère composé, densément plantée à l'avant-plan des coteaux boisés. Dans les couronnes de ces grands arbres, apparaît une importante fabrique ruinée dont les hautes parois sont percées de larges ouvertures verticales regardant vers le lac. La présence de cette fabrique à proximité du plan d'eau - dont la construction a nécessité d'importants moyens - confirme la volonté de créer, à l'époque, un paysage romantique directement inspiré des principes de composition des paysagistes anglais de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Des bouquets d'arbres d'importances variées agrémentent les prés de fauche joutant le bras d'eau et s'étirant vers l'ouest. Cette

ample composition paysagère, tirant justement parti de la beauté du vallon en lui associant un lac artificiel et une fausse-ruine, apparaît sans équivalent dans nos régions.

Description

Éléments architecturaux : En bordure sud du grand plan d'eau établi dans les vastes prairies en contrebas du château, étonnante fausse-ruine élevée au début du XIX^e siècle. La construction en pierre intègre une tour en ruine d'inspiration médiévale, sur deux niveaux percés de baies ogivales à encadrement en calcaire. Isolée à l'angle sud-est de la terrasse du château, tourelle circulaire en briques coiffée d'une flèche polygonale, à usage de colombier.

Éléments végétaux : Marquant les angles de la terrasse gazonnée, groupes de trois topiaires de buis (*Buxus sempervirens*) composés d'une pyramide tronquée dominant deux sphères. A proximité de la tour sud, un cèdre de l'Atlas (*Cedrus atlantica* 'Glauca'). Près de l'entrée haute du potager, un chêne pédonculé (*Quercus robur*) suivi d'un séquoia (*Sequoiadendron giganteum*). Au coeur de cet espace, deux mélèzes (*Larix decidua*). Au nord, le mur en calcaire de cette ancienne terrasse est entièrement couvert par le feuillage des lierres (*Hedera helix*) sur lequel s'appuie une haie basse de laurier-cerise (*Prunus laurocerasus*). Sur le haut du mur court une étroite terrasse gazonnée, rehaussée d'une ligne de topiaires d'if (*Taxus baccata*) taillés en pyramide tronquée. Les extrémités de cette construction végétale étagée sont respectivement occupées par un gros if (*Taxus baccata*) et par un charme (*Carpinus betulus*). Prolongeant l'axe du porche vers le sud-ouest, au-delà de l'ancienne terrasse, allée d'accès bordée de groupes d'arbres : pins (*Pinus sylvestris*), érables sycomores (*Acer pseudoplatanus*) et marronniers (*Aesculus hippocastanum*). Les vastes prairies en contrebas du château sont émaillées de quelques beaux groupes d'arbres et sujets isolés.

Potager : Etabli au sud-ouest du château, au pied du mur de soutènement de l'ancienne terrasse du jardin, grand espace potager fermé de hauts murs en moellons calcaires. On y accède, au nord, par une élégante barrière de bois peinte en blanc, fixée sur des piliers en calcaire ouvragés flanqués d'ailes de bois également peintes. Celle-ci ouvre sur un repos formant belvédère d'où deux rampes conduisent aux premiers carrés potagers. Une loge de fraîcheur fermée d'une lourde porte de bois est aménagée sous cet espace. Le potager est organisé en zones de culture clairement partagées entre les massifs de fleurs à couper et les lignes de plantes potagères. De larges chemins de terre battue circulent entre les différentes zones cultivées.

L'eau : Au sud-est du complexe bâti, creusé dans la perspective de la grande terrasse du château, grand lac artificiel prolongé vers le nord-ouest par un large bras d'eau. Ses berges se découpent très nettement dans les pâtures tandis que sa surface d'eau rejoint la longue lisière des bois qui occupent toute la ligne d'horizon. Par ses dimensions exceptionnelles, par son tracé singulier et par la présence de sa fabrique en fausse-ruine, cet ensemble est à rapprocher des grands gestes du paysagisme anglais.

État de conservation : Le jardin régulier décrit par Saumery en 1744 et dessiné par Remacle Leloup, occupait la longue terrasse en regard de l'aile ouest déjà encadrée de deux tours d'angle circulaires. Composé de parterres en broderies, ce jardin est bordé de haies vives taillées, agrémentées de cabinets de verdure. Une longue allée, bordée de palissades de charme régulièrement percées d'étroites portes, prolonge l'axe du jardin vers l'ouest. Ce jardin dessiné a entièrement disparu dans le courant du XIX^e siècle pour faire place à une grande surface enherbée, plantée de quelques grands arbres, dont les limites nord et sud sont encore matérialisées par la présence des anciens murs en calcaire. En contrebas de cette terrasse, un large potager occupe l'emplacement d'anciens vergers disparus. Au XVIII^e siècle, une étroite terrasse emmurée était comprise au pied de l'aile sud du quadrilatère. Des fruitiers palissés couvraient le pied du haut mur aveugle tandis qu'un petit cabinet de treillage apparaissait accolé à la tour sud-ouest. Depuis la disparition de cette aile de bâtiment, l'ancienne cour du quadrilatère a fait place à une terrasse gazonnée s'ouvrant largement sur le vallon au sud. Le lac et sa fabrique romantique ruinée relèvent d'importants aménagements paysagers mis en place au début du XIX^e siècle.

Maintenance : L'important domaine fait l'objet d'une gestion adaptée eu égard à sa taille et à la diversité de ses composantes. Les deux terrasses gazonnées sont rehaussées de topiaires taillés avec soin et selon un gabarit identique pour l'alignement des pyramides tronquées en if. Le grand potager est maintenu en culture sur les deux tiers de sa surface, avec un regroupement rigoureux des fleurs et des légumes en rectangles de production. En partie basse, les grandes prairies sont mises en pâtures. Au

Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie
Province de Namur
Parc du Château d'Arville

coeur de celles-ci apparaissent clairement les contours du grand plan d'eau dont les berges parfaitement dégagées contribuent à sa remarquable intégration dans le paysage composé.

Cartographie

Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens du Comte de Ferraris (1771-1777) : 136/3, 137/1

Carte topographique 1.20.000^e (Dépôt de la Guerre) : 47/8 (Naninne) Impr. coul. 1901

Carte topographique 1.10.000^e (Institut Géographique National) : 47/8

Orthophotoplan 1.10.000^e (Service Public de Wallonie) : 47/8/2

Iconographie

Dessin du général de Howen. In : BASTIN Nestor & DULIERE C., *Namur et sa province dans l'oeuvre du général de Howen (1817-1830)*, Crédit Communal de Belgique, s.l., 1983 (Histoire, 11), p. 389, ill. 320.

Château d'Arville. Lithographie. In : DE CLOET Jean-Joseph, *Voyage pittoresque dans le Royaume des Pays-Bas, dédié à S.A.I. et R. Madame la princesse d'Orange*, Bruxelles, J.B.A. Jobard, 1825, 2 vol., t. 1 (suite), n°10.

Château d'Arville. Lithographie In : VASSE Abraham-Jacques, *La province de Namur pittoresque ou vues des châteaux, des sites pittoresques, des ruines et des monuments de la province, dessinées d'après nature. Lithographiées par Lauters, Fourmois, Ghémar, Kindermans*, Bruxelles-Paris, [1844].

Château d'Arville. Lithographie. In : DE DAMSEAUX Emile, *La Belgique pittoresque. Les châteaux*, Mons, 1872-1878, 4 vol., vol. 3.

Lithographie. In : BRUYLANT Emile, *La Belgique illustrée. Ses monuments, ses paysages, ses oeuvres d'art*, 3 vol., Bruxelles, Bruylant-Christophe et Cie, s.d. [vers 1880], t. 3, p. 69.

Bibliographie

BAUDOUIN Jean-Claude et de SPOELBERCH Philippe, *Arbres de Belgique. Inventaire dendrologique 1987-1992*, s.l., 1992, p. 459.

DE SAUMERY Pierre-Lambert, *Les délices du Pais de Liège*, Liège, 1738-1744, t. IV, p. 426-427.

Le patrimoine monumental de la Belgique Wallonie, Liège, P. Mardaga, 1972 à 1997, vol. 5, t. 1, p. 187-188.

Recensement des arbres et haies remarquables de Wallonie, Ministère de la Région Wallonne.

Informations administratives

Mérite le classement pour : le parc y compris le grand plan d'eau et la fausse-ruine

Publié : oui

Superficie : non communiquée

Informations complémentaires

Auteur du formulaire : Serge Delsemme / Nathalie de Harlez de Deulin

Date de création de la notice : 2000-02-21

Index

Statut : privé

Ouverture : fermé au public

Type : À la française